

Conférence de presse 23 mars 2010 à Arlon
Présentation du V day 2010
Discours de Jean-Marie CARRIER

Mesdames, Messieurs,

Comme l'a signalé mon collègue Philippe GREISCH, la Province de Luxembourg est particulièrement heureuse de participer au V Day, mouvement mondial de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

En ma qualité de Député provincial responsable du service Egalité des chances, cette démarche, bien au-delà de monologues tantôt crus, tantôt drôles, à propos du sexe féminin, complète le travail que nous réalisons quotidiennement et participe à la mission principale du service à savoir la sensibilisation du grand public aux violences faites aux femmes.

Sans vouloir être trop long, je souhaiterais vous présenter brièvement quelques actions et réflexions que nous menons.

C'est en 2002 que le Service Egalité des Chances a pris ses quartiers au sein du Département des Affaires Sociales et Hospitalières.

Nous avons deux axes d'activités : la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité des femmes et des hommes à tous les niveaux de la société.

En Belgique, une femme sur cinq subit des violences de la part de son mari ou de son compagnon.

Concernant l'axe « violence » qui nous préoccupe aujourd'hui, nous avons, il y a plus d'un an, créé des plates-formes de concertation constituées par arrondissement judiciaire et regroupant tous les acteurs de terrain concernés par la thématique.

Les projets sont réalisés en fonction des attentes des différents services en présence et de leur réalité locale.

Par exemple, sur Marche, la réflexion qui est en cours porte sur l'accueil d'une victime de violences conjugales, Neufchâteau s'interroge sur les enfants témoins de violences conjugales et Arlon mène une réflexion sur le travail en réseau.

Des actions concrètes devraient voir le jour prochainement.

Nous travaillons également chaque année sur la campagne du ruban blanc, campagne de sensibilisation aux violences envers les femmes qui se déroule en novembre.

Je conclurai mon intervention en vous disant qu'au sein de mon Département, nous sommes convaincus de l'importance et de l'efficacité de créer un lien entre le culturel et le social.

A plusieurs reprises, nous avons réuni les deux thématiques notamment via le théâtre action pour sensibiliser le public à différentes problématiques sociales.

C'était le cas, entre autres, des pièces de théâtre « Danse Léa » et « A l'amour à la mort » sur les violences conjugales ou encore de « La randonnée cylo » qui aborde le thème des services d'aide à la jeunesse.

En 2009, nous avons par ailleurs impulsé l'organisation d'un Festival du théâtre social. L'objectif étant d'une part, de mettre les créations des compagnies de notre province sous les feux de la rampe et, d'autre part, de permettre aux associations ainsi qu'au grand public de les découvrir, de susciter l'envie de les utiliser et amener ainsi leur public cible à une prise de conscience des réalités sociales.

Le succès a été au rendez-vous et une prochaine édition devrait d'ailleurs voir le jour en 2011 !

Je vous remercie de votre attention et cède maintenant la parole à Monsieur Houdart.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières

Rue du Luxembourg, 15B

6900 - MARCHE-EN-FAMENNE

Tél.: 084/31.22.66.

Fax: 084/31.64.88

<http://www.depute-carrier.be>

<http://www.province.luxembourg.be>